



Profil pays sur le pastoralisme et l'agriculture à petite échelle - Soudan du Sud



Novembre 2022

REMERCIEMENTS

L'objectif principal de l'élaboration du profil pays sur le pastoralisme et l'agriculture à petite échelle est d'identifier l'état actuel du paysage de la gouvernance pour le pastoralisme et la petite agriculture au Soudan du Sud.

Le programme SLGA soutient la mise en œuvre de l'Agenda de l'Union Africaine (UA) sur la terre, en outre, le programme fait partie de l'initiative unique du BMZ "**Un monde, pas de faim**". Ce programme aura une immense contribution à l'initiative dans le cadre du domaine d'action "promouvoir une utilisation responsable des terres et améliorer l'accès à la terre". Le SLGA vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires à la réalisation de politiques foncières durables qui reconnaissent les droits des groupes marginalisés tels que les petits agriculteurs, les pasteurs, les jeunes et les femmes à travers l'Afrique. L'un des principaux domaines d'action de la SLGA est la création et la coordination du Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA) sous la direction de l'ALPC (African Land Policy Centre).

Cette étude a généré des preuves pour informer la capacité de la SLGA à fournir un soutien consultatif sur ces questions aux décideurs et autres parties prenantes. Ces informations contribueront à l'ensemble de la littérature disponible sur le programme de gouvernance foncière de l'UA visant à améliorer la gouvernance foncière en Afrique.

Éditeurs

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social

Bureau GIZ
B.P. 2406
1 Orange Groove
Highlands
Harare
Zimbabwe
Programme : SLGA

Auteurs

Jimat Development Consultants
46 Somerset
Eastlea, Harare
Zimbabwe
Auteur principal : Mr Edmond Owo

Personnel de soutien à la recherche : Deveria Banda et Tichaona Chivero

Équipe de rédaction

Jimat Development Consultants
46 Somerset
Eastlea, Harare,
Zimbabwe

Conception et mise en page

Christel Kenou/Jimat Development Consultants

Crédits photos /sources

Page de couverture : GIZ / Michael Tsegaye
p1 : Nations Unies

Responsable

La GIZ est responsable de cette publication
Harare, 30 novembre 2022.



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	iv
1. PAYS ET MACROÉCONOMIE.....	1
Données générales.....	1
Indicateurs socio-économiques	1
Agriculture et élevage.....	1
2. AGRICULTURE A PETITE ECHELLE.....	2
Caractéristiques générales.....	2
Rôle et place des femmes	2
Rôle et place des jeunes	2
Évaluation de la recherche disponible sur l'agriculture à petite échelle.....	3
Politique publique en faveur de l'agriculture à petite échelle.....	3
Accès à la terre et gouvernance foncière	4
Changement climatique et agriculture à petite échelle.....	5
Coopération internationale ou régionale en faveur de l'agriculture à petite échelle	5
3. PASTORALISME	6
Caractéristiques générales.....	6
Rôle et place des femmes dans le pastoralisme	7
Rôle et place des jeunes dans le pastoralisme	7
Évaluation de la recherche disponible sur le pastoralisme	7
Politique publique en faveur du pastoralisme.....	8
Pastoralisme et gestion des parcours.....	8
Changement climatique et pastoralisme	8
Coopération internationale ou régionale en faveur du pastoralisme.....	9
4. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	10
RÉFÉRENCES.....	11

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BM	: Banque mondiale
CEI	: Coalition internationale pour l'accès à la terre
EAC	: Communauté d'Afrique de l'Est
FAO	: Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	: Fonds monétaire international
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société pour la coopération internationale)
GoSS	: Gouvernement du Sud-Soudan
IDDRSI	: IGAD Sécheresse Résilience et durabilité des catastrophes naturelles
IGAD	: Autorité intergouvernementale et développement
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	: Organisation des nations unies
SSLA	: South Sudan Land Alliance
SSP	: Livre sud-soudanaise
PAM	: Programme alimentaire mondial
PDI	: Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PDGA	: Plan directeur global pour l'agriculture
PIB	: Produit intérieur brut
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
PNUE	: Programme des nations unies pour l'environnement
UA	: Union africaine
USD	: Dollar américain

1. PAYS ET MACROÉCONOMIE

Données générales

Après des décennies de guerre civile et la signature de l'accord de paix global avec le Soudan en 2005, le Sud-Soudan a finalement obtenu son indépendance politique en 2011, devenant ainsi la plus jeune nation africaine. C'est un pays enclavé situé dans la région centre-est de l'Afrique, dont la superficie totale est de 644 329 km². L'Éthiopie lui est limitrophe à l'est, le Kenya, l'Ouganda et la République démocratique du Congo au sud, la République centrafricaine à l'ouest et le Soudan au nord. Selon les estimations, sa population était de 12 778 250 habitants, son espérance de vie était de 58 ans et elle comprend 65 groupes ethniques et 70 langues (Banque Mondiale, 2016).

Le Sud-Soudan est sensible aux impacts du changement climatique, l'un des plus élevés d'Afrique. Il présente un profil mixte de conditions semi-arides et de pluies tropicales exceptionnellement abondantes dans le sud. Il est couvert de forêts tropicales, de marécages et de prairies, et est traversé par le Nil blanc, qui forme le marécage du Sudd, lequel couvre entre 30 000 et 130 000 km² pendant une saison des pluies étendue (Kaushik P., 2012). Les températures varient entre 26°C et 38°C, et sont généralement plus élevées dans le nord.

Indicateurs socio-économiques

L'économie du Sud-Soudan est l'une des plus sous-développées au monde (Banque mondiale, 2022). Sa population est largement rurale (79,8%), avec un taux de pauvreté de 82%. Seuls 14 % des 12 millions de Sud-Soudanais vivent à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison. Jusqu'à 90 % n'ont pas accès à l'électricité, tandis que les réseaux de téléphonie mobile sont limités (20 %) aux grandes villes. Dans un passé récent, l'économie a été durement touchée par une série d'adversités, notamment la pandémie mondiale de Covid-19, les invasions de criquets, la chute des prix du pétrole et trois années consécutives de grandes inondations. Toutefois, après une contraction de -6,6 % en 2020, la croissance du PIB a rebondi à 5,3 % en 2021, grâce à la hausse des prix du pétrole. Les estimations du FMI prévoient que la croissance économique

atteindrait 6,5 % en 2022 avant de retomber à 5,6 % en 2023 (FMI, 2021).

Les sources indiquent que la valeur du Soudan du Sud pour le PIB par habitant (dollars américains courants) en 2015 était de 1 120 dollars. En 2018, son PIB s'élevait à 4,66 milliards de dollars américains (Aron O'Neill, 2022). Ensuite, il y a un chômage endémique, les estimations totales officielles (2021) le situant à 13,92 %. Le taux de pauvreté brut à un moment donné était de 97,80% (2016). Le PIB en prix constants devrait atteindre 22972,00 millions de SSP à la fin de 2022, et devrait tendre vers 24259,00 millions de SSP en 2023 (tradingeconomics.com).



Agriculture et élevage

Le Sud-Soudan est doté de ressources naturelles inexploitées et d'énormes gisements de ressources minérales. Plus de 90% de ses vastes terres fertiles sont productives sur le plan agricole, mais seulement 5% des 282 510 km² estimés sont cultivés. Les moyens de subsistance sont principalement l'agropastoralisme - jusqu'à 95% des Sud-Soudanais dépendent de l'agriculture, du pastoralisme et de la pêche. L'agriculture est le principal moyen de subsistance, et environ 80 % des Sud-Soudanais sont des agriculteurs ruraux de subsistance (PNUE, 2018). Ils cultivent principalement des céréales, gracieuseté des précipitations variables (PAM, 2014). Le pétrole

représente 98% des revenus du gouvernement. Il possède de grandes quantités de marbre/dolomite, d'aluminium et de minerai de fer, mais restent peu exploitées en raison de la faiblesse des infrastructures et du conflit. Il possède de l'or, mais il est en grande partie extrait de manière informelle et sorti en contrebande du pays (Sophy Owour, 2019).

Les données sur le cheptel du Soudan du Sud sont très limitées. Même les estimations d'une étude commandée par l'IGAD en 2009 pour mesurer le PIB du bétail ont été considérées comme inexactes, bien qu'il ait été récemment estimé à 3 milliards USD (Andy Catley, 2018). Les bovins sont le bétail le plus important économiquement du pays, contribuant à 5,513 milliards de SSP (1,869 milliards USD) en 2013, ce qui équivaut à 62% de la valeur brute totale de la contribution du bétail au secteur agricole. Un recensement du cheptel effectué par FAO en 2015 a estimé un total de 41 979 705 animaux, les bovins constituant à eux seuls 40%. Environ 74% des ménages possèdent du bétail - principalement des bovins. Les informations sur la contribution du bétail au commerce extérieur n'ont pas pu être facilement établies.

2. AGRICULTURE A PETITE ECHELLE

Caractéristiques générales

L'agriculture à petite échelle peut être définie en termes généraux comme une pratique alternative d'agriculture avec une faible base d'actifs et opérant sur moins de 2 hectares de terres cultivées (BM, 2003). L'agriculture à petite échelle est considérée comme une méthode agricole plus durable, avec peu de terres impliquées et des technologies de base souvent appliquées. Elle fonctionne sous des contraintes structurelles, telles que l'accès à des quantités sous-optimales de ressources, de technologies et de marchés, et une dotation en ressources limitée par rapport à celle des autres agriculteurs du secteur (Dixon et al., 2004).

Une grande majorité (plus de 80 %) de la population pauvre du Sud-Soudan tire ses moyens de subsistance de l'agriculture, par le biais de l'agriculture à petite échelle. Il s'agit d'un sous-secteur considéré comme crucial pour les communautés rurales dans leur quête

d'un développement économique inclusif. Mais si l'agriculture à petite échelle est le moteur du secteur agricole au Sud-Soudan, elle est caractérisée par des conditions défavorables, notamment le manque d'équipements agricoles, des coûts prohibitifs en matière d'information, de services et de marchés. La conséquence directe se traduit par des performances en deçà des attentes en matière de revenus (Agrekon, 1998). Jusqu'à 95 % des Sud-Soudanais dépendent de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche ; par conséquent, toute perturbation de ce secteur a des répercussions et peut nuire à l'économie globale du pays (FAO, 2022).

Rôle et place des femmes

Il suffit de noter que les normes culturelles du Sud-Soudan découragent les femmes de posséder des biens, y compris des terres. Pourtant, ce sont elles qui fournissent la majeure partie de la main-d'œuvre pour la production alimentaire dans les exploitations familiales, assurant ainsi leur subsistance, et qui sont les principaux moteurs de l'amélioration de la qualité de vie de leurs familles, de leurs communautés et de leur pays. Ils sont constamment au travail toute la journée, qu'il s'agisse de s'occuper des fermes pour fournir de la nourriture, de collecter du bois de chauffage et de l'eau, ou de gérer d'autres responsabilités telles que les enfants, les malades, les personnes âgées et les handicapés. Bien qu'aucune donnée n'ait été explicitement trouvée pour l'agriculture à petite échelle, la contribution des femmes à la main-d'œuvre totale était de 49,0% en 2020 (BM, 2020). Mais malgré ce rôle de premier plan, il est inacceptable de constater qu'au Sud-Soudan, 28,5 % et 40 % des femmes en âge de procréer souffrent de malnutrition aiguë et sont anémiques respectivement (FAO, 2022).

Rôle et place des jeunes

L'ONU, à des fins statistiques, définit comme jeunes les personnes âgées de 15 à 24 ans, sans préjudice des autres définitions des États membres. Mais le Soudan du Sud situe sa tranche d'âge de jeunes entre 18 et 35 ans (Sudan Tribune, 2013). Constituant plus de 70%, les jeunes sont le groupe d'âge le plus dynamique, et se sont trouvés être des participants dominants dans le conflit, se retrouvant inévitablement soit comme auteurs, victimes ou personnes déplacées à l'intérieur

du pays (IDP). À juste titre, ce rôle actif leur a valu une place à la table des décisions. Usman Saeed (2015) affirme que les jeunes sont le pouls de la société, dont les opinions sont pleinement recherchées et prises en compte dans le développement politique, social et économique d'une nation.

Différents ouvrages examinés révèlent que les jeunes Sud-Soudanais sont principalement employés par le sous-secteur agropastoral basé en milieu rural, les jeunes basés en milieu urbain s'engageant davantage dans des activités non agricoles et une fraction mineure ayant des emplois salariés (Foust et al, 2015). En raison des conditions défavorables dans l'agriculture, ils migrent de plus en plus vers les zones urbaines, poussés par des facteurs d'attraction et de répulsion, à savoir l'espoir de meilleurs revenus, la poursuite de meilleures opportunités d'éducation et le désir d'un mode de vie "moderne" d'une part, et les niveaux de faible revenu et l'accès limité à la terre d'autre part, respectivement, entre autres. Les statistiques officielles situent le taux de chômage des jeunes pour 2021 à 20,97% (BM, 2022). Cependant, cette étude a rencontré un manque de données sur la contribution des jeunes à l'agriculture à petite échelle en termes spécifiques, bien qu'elle soit déclarée comme la principale source de subsistance pour les ruraux. En effet, peu de recherches ont été menées sur les stratégies de subsistance des jeunes ruraux spécifiques au Sud-Soudan (Kristensen, 2013).

Évaluation de la recherche disponible sur l'agriculture à petite échelle

Il ressort clairement de l'examen de la documentation sélectionnée sur l'agriculture à petite échelle au Sud-Soudan que, malgré ses vastes sols fertiles, le pays connaît une grande insécurité alimentaire. Cette situation a été systématiquement imputée à l'incapacité causée par le conflit prolongé, qui a entraîné la perturbation des chaînes de valeur agricoles et le déplacement des populations. La discrimination à l'égard des femmes dans le secteur est présente dans tous les résultats de recherche sur l'agriculture et les moyens de subsistance. La faible productivité contraste totalement avec la capacité potentielle, un chercheur affirmant qu'une simple augmentation de seulement 6 % de la surface totale cultivée (de 4 à 5 %) ferait plus que doubler la valeur de la production agricole totale du pays, appelant à

donner la priorité à l'amélioration des infrastructures (Sam Bramlett, 2018). Les agriculteurs du Soudan du Sud dépendent encore largement de la production de cultures pluviales, ce qui signifie que des pluies erratiques ou retardées entraînent de mauvaises récoltes, tandis que les fortes pluies et les inondations peuvent engorger les champs et détruire les stocks. En raison du manque de semences de qualité, la plupart des agriculteurs utilisent des semences conservées d'une saison précédente qui peuvent ne pas être bien conservées (FAO, 2022).

Politique publique en faveur de l'agriculture à petite échelle

Le Sud-Soudan dispose d'un ensemble d'instruments juridiques et réglementaires qui régissent l'agriculture et la gestion des questions climatiques. Ces instruments se présentent sous la forme de lois, politiques et plans stratégiques nationaux. Pour les besoins de ce profil, une sélection d'instruments pertinents est présentée ici, ainsi : (1) La Constitution de la République du Sud-Soudan, qui est l'instrument juridique suprême du pays et qui consacre les droits de chaque citoyen. La Constitution stipule que le gouvernement doit "protéger et assurer la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles, notamment la terre, l'eau, le pétrole, les minéraux, la faune et la flore, au profit de la population" ; (2) le plan directeur global pour l'agriculture (PDGA), qui est un plan d'investissement couvrant cinq sous-secteurs (cultures, élevage, pêche, foresterie et développement institutionnel) pour un développement agricole efficace et efficient par toutes les parties prenantes engagées dans le développement agricole au Sud-Soudan ; (3) la loi foncière de 2009, qui régit le régime foncier et protège les droits fonciers au Sud-Soudan. Elle classe les terres en terres publiques, communautaires ou privées, et prévoit l'enregistrement des droits sur les terres. La loi accorde une attention particulière à la (protection des) droits fonciers coutumiers ; (4) la politique environnementale nationale (2012) qui aborde les questions de changement climatique et fournit des orientations politiques sur la façon de s'attaquer à ces questions ; et, (5) la politique de gestion des catastrophes, dont l'objectif est de renforcer les capacités de réduction des risques de catastrophe au Soudan du Sud.

D'autres sont : (6) Cadre de politique du secteur agricole (2012-2017), formulé pour augmenter la production et la productivité de manière durable en s'attaquant aux principales contraintes en matière de production alimentaire et agricole, de commercialisation, de distribution et de valeur ajoutée. (7) Politique nationale du Soudan du Sud sur la sécurité alimentaire (2012), qui reconnaît que les menaces à la sécurité alimentaire sont les catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les inondations, les parasites et les maladies ; (8) Politique nationale sur les semences qui cherche à promouvoir le développement durable, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et la biodiversité, entre autres ; (9) Politique nationale sur l'agriculture et l'élevage, qui vise à " transformer l'agriculture et l'élevage des systèmes traditionnels/de subsistance pour atteindre la sécurité alimentaire, la création de richesse et la croissance économique nationale " ; (9) La politique de la pêche (2012 - 2017), dont l'objectif en matière de changement climatique est de répondre de manière appropriée au changement climatique et aux catastrophes naturelles ; (10) La politique forestière du Sud-Soudan (2013), qui reconnaît le rôle essentiel joué par les forêts dans la fourniture de services environnementaux essentiels, le captage de l'eau et l'atténuation du changement climatique et l'irrigation nationale ; (11) La politique et la stratégie de drainage (NDPS) qui soutient, entre autres interventions, la création d'associations d'utilisateurs d'eau où les femmes sont activement engagées dans la promotion des techniques de collecte d'eau dans les zones arides et semi-arides pour stimuler l'agriculture d'irrigation (World Vision, Sud-Soudan, 2021). Le Sud-Soudan n'a besoin que des ressources et de la détermination nécessaires pour mettre en œuvre ces plans et ces politiques afin de faire avancer son programme de développement.

Accès à la terre et gouvernance foncière

Les droits fonciers et l'accès à la terre sont essentiels au développement et sont stratégiques pour la stratégie de lutte contre la pauvreté de tout gouvernement. Au Sud-Soudan, la terre est la forme de propriété et de ressource productive la plus appréciée. Il s'agit d'un actif créateur de richesses et de moyens de subsistance. Il existe trois organismes clés dans la gouvernance foncière : le ministère du

logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui est l'organisme chef de file du gouvernement du Sud-Soudan ; la Commission foncière du Sud-Soudan, responsable de l'arbitrage des revendications foncières et de la coordination des politiques foncières ; et l'Alliance foncière du Sud-Soudan (SSLA) dont le rôle est de défendre l'accès et la propriété, en particulier pour les personnes marginalisées. Les estimations indiquent que 80 à 90% des affaires civiles dans le système formel étaient constituées par des litiges fonciers et liés à la terre (Deng, 2017).

Il existe trois types de régimes fonciers au Sud-Soudan : Les terres publiques, les terres communautaires et les terres privées. La gouvernance foncière est encore essentiellement coutumière, les tribunaux traditionnels étant les institutions de résolution des conflits les plus accessibles dans les zones rurales (Bior, et, al., 2006). Les femmes du Sud-Soudan souffrent d'une inégalité d'accès aux biens de production, dont la terre, et sans droits fonciers sûrs, leur capacité et leur motivation à participer à des activités économiques génératrices de revenus sont réduites. Les femmes ne possèdent pas de terres indépendamment de leurs maris ou de leurs parents masculins. Le programme national pour les droits fonciers des femmes au Sud-Soudan tente de relever les défis liés au genre et à la gouvernance foncière.

La gouvernance foncière dans la période post-indépendance du pays présente de nombreuses lacunes. Il y a un chevauchement, car la loi foncière donne l'autorité de l'administration foncière dans les zones rurales aux chefs communautaires (GoSS, 2009), mais la loi sur le gouvernement local reconnaît les chefs comme des fonctionnaires du gouvernement et des chefs traditionnels. L'infrastructure et la protection juridiques sont limitées pour une administration foncière efficace, car le gouvernement de l'État méconnaît souvent les droits et la propriété (Audrey Foo, 2019). La plupart des terres ne sont pas enregistrées alors que la loi prévoit que toutes les terres non enregistrées sont acquises au gouvernement (IGAD, 2022). Les autorités foncières chargées de réformer les politiques foncières sont inexistantes ou inefficaces, certains États du Soudan du Sud ne disposant pas d'une autorité foncière de comté opérationnelle (Audrey Foo, 2019).

Les conflits fonciers au Sud-Soudan ont entravé le développement du secteur agricole et ont eu un impact direct sur la sécurité alimentaire locale et nationale. Ils entraînent généralement la destruction des cultures, le déplacement des agriculteurs ou la dépossession de leurs terres. Malgré cela, une coexistence pacifique a été constatée entre les éleveurs et les agriculteurs sédentaires, avec des échanges économiques mutuellement bénéfiques. La transhumance est une occasion pour les deux parties de profiter des ressources naturelles (Union africaine, 2010).

Changement climatique et agriculture à petite échelle

Le changement climatique a augmenté la fréquence des sécheresses graves, des inondations, des tempêtes et des cyclones dans diverses régions du monde. Le Soudan du Sud est l'un des pays d'Afrique sujets aux impacts du changement climatique. Cette étude a trouvé des informations fiables (Climate Change Vulnerability Index 2017), démontrant que le Soudan du Sud se classe parmi les cinq pays les moins performants au monde, aux côtés de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, d'Haïti et du Liberia. Les schémas saisonniers sont devenus erratiques et les zones agricoles pluviales ont considérablement diminué. Les projections indiquent qu'au Soudan du Sud, le réchauffement climatique sera ressenti plus de deux fois plus que la moyenne mondiale (Jean-Luc Stalon, 2017). Le changement climatique se manifeste par la variabilité des températures et des précipitations, qui ont un impact sur les agriculteurs - à petite échelle ou non, la réduction des récoltes en raison des dommages, la perte de pâturages, les pénuries d'eau, les inondations et les conflits de ressources, entre autres. Par conséquent, ces impacts se présentent sous la forme d'occurrences fréquentes de sécheresses météorologiques sévères et de crues soudaines.

Les Sud-Soudanais (95 %) dépendent pour leur subsistance de secteurs sensibles au climat, à savoir l'agriculture, les ressources forestières et la pêche. Les petits agriculteurs sont les plus touchés par le changement climatique. On estime que les petites exploitations agricoles produisent 80 % de la nourriture consommée dans le monde. Les répercussions d'un changement climatique négatif

sont donc susceptibles de déstabiliser la sécurité alimentaire, de causer des souffrances aux communautés de pêcheurs, d'aggraver la déforestation et d'alimenter les conflits liés aux ressources entre les éleveurs et les communautés agricoles pour l'accès aux pâturages. Les perceptions des agriculteurs résonnent avec des considérations scientifiques, telles que les températures, la variabilité des saisons de croissance et les changements climatiques extrêmes, qui ont défini leur mécanisme et processus d'adaptation au changement climatique. Les petits agriculteurs sont connus pour utiliser des mécanismes ordinaires mais scientifiques face au changement climatique, et ceux-ci incluent le labourage de conservation pour augmenter la quantité de matériel végétal retourné au sol, la rotation des cultures pour gérer les nutriments du sol et améliorer la qualité du sol, des outils appropriés qui ne causent pas d'érosion, le fumier pour améliorer leurs rendements, et des espèces appropriées pour la gestion des pâturages, entre autres (Brian Muchiri, 2019). Le Soudan du Sud dispose d'un plan national d'adaptation qui vise à établir une stratégie d'adaptation au changement climatique et à réduire la vulnérabilité et la variabilité des communautés face au changement climatique. Il guide la mise en œuvre et la politique du niveau national aux communautés et aux ménages.

Coopération internationale ou régionale en faveur de l'agriculture à petite échelle

Lors d'un récent dialogue international d'experts, co-organisé par le célèbre SDSN, Foresight4Food, le FIDA et l'APRA pour discuter de l'avenir de l'agriculture à petite échelle à travers les régions continentales (Foresight4Food, 2020), une voix retentissante de soutien international s'est fait entendre. Le dialogue a permis d'explorer et de comparer les dynamiques de l'agriculture à petite échelle et du changement des systèmes alimentaires en Asie, en Amérique latine, en Afrique et dans les pays de l'OCDE. Parmi les nombreuses résolutions, l'engagement a été pris de donner aux agriculteurs les moyens de maintenir la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et le chômage, étant donné que les petites exploitations agricoles nourrissent jusqu'à 85 % des populations rurales d'Afrique.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) a constaté que l'agriculture à petite échelle, ou agriculture familiale, est confrontée à des défis croissants, et est marginalisée au profit de l'agriculture commerciale à grande échelle qui offre des rendements plus élevés aux investisseurs privés, même si la première continue de produire la majorité de la nourriture mondiale. Par le biais de son processus d'agriculture familiale, l'ILC s'est engagée, depuis 2017, à soutenir le système d'agriculture familiale en améliorant la participation des organisations d'agriculteurs aux processus de réforme foncière, en garantissant des investissements équitables et responsables pour de meilleures conditions de vie pour les agriculteurs familiaux, et en positionnant l'agriculture familiale sur l'agenda politique aux niveaux national, régional et continental (ILC, 2022).

Des études coordonnées suggèrent que l'agriculture à petite échelle est l'avenir du monde. Cette affirmation est corroborée par un rapport récent, publié par la Commission du commerce et du développement, selon lequel "l'agriculture à petite échelle est la réponse pour nourrir le monde". Sur la base de ce constat, la FAO affirme que la production agricole doit augmenter de 60 % au niveau mondial pour répondre aux besoins alimentaires des 9,2 milliards d'habitants de la planète en 2050. Pour garantir cela, la FAO propose de soutenir les agriculteurs, en particulier les petits agriculteurs des zones rurales et de l'arrière-pays, afin qu'ils aient accès aux infrastructures, au crédit et à des marchés opérationnels. Il s'agit de l'accessibilité des petits agriculteurs à la science et à la technologie, à l'innovation et aux connaissances, qui sont essentielles pour le développement du secteur agricole. L'UE s'attache également à renforcer les initiatives durables axées sur l'agriculture des petits exploitants et les moyens de subsistance en milieu rural.

3. PASTORALISME

Caractéristiques générales

Une définition large du pastoralisme implique l'élevage de bétail domestiqué et son déplacement sur de vastes terres extérieures couvertes de végétation pour le pâturage et l'eau, sous la surveillance de personnes nomades. Le pastoralisme est un mode de

vie basé principalement sur l'élevage de bétail, notamment de petits ruminants, de bovins et de chameaux. Le Sud-Soudan se distingue comme l'un des pays où la culture du pastoralisme est très répandue et qui tire profit de sa vaste nature aride et semi-aride. L'Afrique abrite environ 70 % des pasteurs du monde, ce qui fait de la culture pastorale un élément essentiel de la culture et du patrimoine de l'Afrique. (UA, 2013).

Le pastoralisme définit les moyens de subsistance et la vie socio-économique de nombreux groupes ethniques du Sud-Soudan et constitue un élément central de son économie. Il est également très courant pour ces communautés de combiner le pastoralisme avec la culture pluviale à petite échelle de cultures de base, dans un contexte de migration à la recherche de pâturages et d'eau. Le secteur de l'élevage est fort et déterminant, il est une source importante de revenus étrangers, il est essentiel pour le système de transport et il est un employeur important. Le secteur emploie directement ou indirectement environ 40% de la population du pays (Trevor R.W., 2016). La valeur des exportations du secteur animal au Soudan du Sud a réalisé un peu moins de la moitié de toutes les exportations agricoles, et moins de 30% des exportations non pétrolières. Lorsqu'elle n'est pas perturbée par les conflits, les raids et le pillage des biens (2013,2016), l'intégration des cultures et du bétail a constitué une bouée de sauvetage pour la population du Soudan du Sud.

Au milieu de statistiques fiables limitées sur le cheptel du pays, les estimations totales de la FAO de 41 979 705 (2015) représentent environ quatre fois le nombre d'habitants humains. Des preuves documentaires (Behnke et Osman, 2012) suggèrent qu'un recensement du bétail impliquant un comptage réel (aérien) du bétail a été réalisé pour la dernière fois au Soudan (Nord et Sud) en 1975-1977. Par conséquent, les estimations de la population du bétail ont depuis été basées sur un modèle de croissance du troupeau à taux constant, et sur des augmentations annuelles progressives de la population.

Un ménage rural typique du Sud-Soudan détient son capital financier sous forme de bétail. Les ménages les plus pauvres ont pour objectif de constituer leurs troupeaux, car il s'agit de leur stratégie clé et économiquement logique pour constituer leur capital financier et lutter contre la pauvreté. Par exemple, le

lait devient essentiel lorsque les aliments végétaux sont rares, et la viande et les œufs fourniront un revenu direct ou indirect tout au long de l'année. Ils constituent un tampon contre les faibles rendements et les mauvaises récoltes. Le bétail est également un système traditionnel de soutien social pour le paiement de la dot, et un instrument d'aide réciproque en cas de difficultés (Idris, 2018).

Rôle et place des femmes dans le pastoralisme

Il existe des pratiques traditionnellement caractéristiques des sociétés pastorales, dont l'une concerne les responsabilités attribuées aux femmes et aux filles. En termes typiques, ce genre est confiné à des corvées spécifiques dictées par les normes culturelles. Elles sont chargées de porter et d'élever les enfants, de produire de la nourriture et de l'ensemble des tâches domestiques (Care, South Sudan, 2016). Généralement, les femmes et les filles sont réparties entre l'agriculture, la préparation des aliments, le nettoyage, la garde des enfants et la collecte de l'eau et du bois de chauffage. Leur engagement officiel dans l'élevage est celui où elles prennent la responsabilité de s'occuper des petits ruminants, c'est-à-dire des moutons, des chèvres et des poulets. Les femmes pasteurs ne possèdent pas de biens d'équipement, tels que la terre et le bétail, elles n'ont qu'un droit de regard très limité sur les questions financières et ne participent pas aux prises de décisions importantes.

Les statistiques sur les femmes dans le pastoralisme brillent par leur absence dans les nombreux documents consultés pour cette étude. Au contraire, les hommes pasteurs du Sud-Soudan ne sont pas seulement les propriétaires exclusifs de tout le bétail, mais ils conservent le droit enviable de le vendre. Ils peuvent également être chargés de la gestion et du contrôle de la production, de la distribution et de l'élimination des produits du bétail dans le ménage (Gebreyes, et.al, 2016) .

Rôle et place des jeunes dans le pastoralisme

Les jeunes représentent 70 % de la population sud-soudanaise et sont les principaux gardiens du bétail, le pays se targuant d'avoir l'une des plus grandes populations d'éleveurs d'Afrique. Les jeunes

participent activement aux camps de bétail, un lieu où les nomades du Sud-Soudan migrent pour trouver des pâturages. Les camps de bétail ne sont pas seulement une tradition culturelle, mais constituent une bouée de sauvetage pour des millions de personnes dans le plus jeune pays du monde, leur permettant de faire du commerce et de stocker leurs richesses (Stephanie Glinski, 2018). Il suffit de noter que, comme à petite échelle ci-dessus, les efforts pour trouver une littérature particulièrement statistique spécifique aux jeunes et au pastoralisme au Soudan du Sud ont été infructueux, ce qui implique qu'une attention minimale y a été accordée. En termes généraux, cependant, le chômage des jeunes est élevé car la demande de main-d'œuvre est insuffisante. Le gouvernement du Sud-Soudan est accusé de ne pas s'occuper des développements socio-économiques et politiques concernant les jeunes, et de ne pas les inclure dans son programme. Des interventions délibérées auprès des jeunes permettraient de les déconnecter des sentiments de la lutte armée (Denis M. A, Wani, 2018).

Évaluation de la recherche disponible sur le pastoralisme

Ce profilage a permis de constater, à partir des multiples ouvrages examinés, que bien que le bétail soit une vaste ressource et un atout social et économique important au Sud-Soudan, il existe peu d'informations sur le pastoralisme spécifique au Sud-Soudan. Il ressort clairement de la recherche que le bétail occupe une place centrale dans la vie des Sud-Soudanais, non seulement en tant que principale source de revenus, mais aussi en termes d'identité culturelle et de statut social. Que le conflit prolongé a été catastrophique pour le sous-secteur de l'élevage, provoquant des immigrations anormales et accentuant les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs sédentaires, en plus de l'augmentation des raids armés qui emportent un grand nombre d'animaux (Hannah W., 2018). Les études révèlent le manque de données sur la contribution et l'impact de l'élevage sur la sécurité alimentaire et les marchés locaux et internationaux, donc incapables d'exploiter le potentiel économique du secteur de l'élevage. Les chercheurs s'accordent à dire que les pâturages et les sources d'eau diminuent et se dégradent en raison du changement climatique et de l'empiètement sur les

terres pastorales, et que les pasteurs sud-soudanais ont eu recours à la transhumance pour faire face à la raréfaction des ressources et s'adapter à ces conditions climatiques. Il est unanimement constaté que les femmes sont marginalisées.

et discriminés, ne possèdent pas de bétail et sont généralement exclus des processus de décision concernant le bétail. Sous l'angle international, le soutien en faveur des moyens de subsistance des pasteurs et d'une plus forte résilience aux chocs est renforcé, intact avec un groupe de travail pastoral établi à Juba, une plateforme pour partager les informations et les expériences (Oxfam, 2018).

Politique publique en faveur du pastoralisme

La politique publique de soutien au pastoralisme au Sud-Soudan a été bien prise en charge, puisque la plupart des instruments juridiques et réglementaires qui régissent l'agriculture à petite échelle intègrent également le pastoralisme. Quelques instruments sélectionnés suffisent : (1) La Constitution de la République du Sud-Soudan est l'instrument juridique suprême du pays et, entre autres, protège et garantit la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles, y compris la terre et l'eau ; (2) Le Plan directeur global pour l'agriculture, un plan d'investissement couvrant le sous-secteur de l'élevage, entre autres pour un développement agricole efficace et efficient ; (3) La loi foncière de 2009 régit le régime foncier et protège les droits fonciers au Sud-Soudan ; (4) La politique environnementale nationale (2012) aborde les questions liées au changement climatique et fournit des orientations politiques sur la manière de traiter ces questions ; (5) La politique de gestion des catastrophes, dont l'objectif est de renforcer les capacités de réduction des risques de catastrophe au Sud-Soudan ; et (6) La politique nationale en matière d'agriculture et d'élevage, qui vise à transformer l'agriculture et l'élevage pour passer des systèmes traditionnels ou de subsistance à la sécurité alimentaire, à la création de richesses et à la croissance économique nationale.

Pastoralisme et gestion des parcours

Par définition, les terres de parcours désignent les zones qui, en raison de précipitations faibles et

irrégulières, d'une topographie accidentée, de sols fragiles et d'un mauvais drainage, ne conviennent pas à la culture mais constituent une source de fourrage pour les animaux sauvages et domestiques en liberté. Dans la région de l'IGAD, les parcours constituent l'épine dorsale de l'industrie de l'élevage, offrant diverses opportunités économiques le long de la chaîne de valeur, contribuant de manière significative au PIB national du pays (IGAD, 2015). Les communautés concernées pratiquent également des cultures dans un système de production agro-pastoral étroitement lié. Les terres de parcours ont été gérées en utilisant la sagesse naturelle basée sur la tradition, y compris l'élevage planifié et le brûlage contrôlé. Ce rythme cultivé de mobilité saisonnière, perfectionné au fil des générations, a permis de maintenir un grand nombre d'animaux sur les terres de parcours du Soudan du Sud.

La documentation examinée a permis de révéler plusieurs menaces potentielles pour les parcours, notamment le surpâturage associé à de mauvaises pratiques d'utilisation des terres, la demande de la population humaine en denrées alimentaires et en énergie, la surexploitation de la végétation ligneuse, l'érosion des sols et la désertification, le changement climatique dû à l'augmentation de la température et les plantes envahissantes qui nuisent à la croissance des plantes désirables. De plus, certains facteurs vont empêcher une meilleure gouvernance des parcours, dont deux sont les changements dans la gestion et les changements dans l'utilisation des pâturages. La gestion et la planification des parcours sont un processus participatif qui commence avec les communautés elles-mêmes. Les acteurs comprennent les ministères du gouvernement national, les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales, la société civile, les chefs traditionnels, les leaders communautaires et les pasteurs eux-mêmes, tous intacts avec leurs fonctions respectives mais se chevauchant parfois. Les terres de parcours sont également régies par des cadres législatifs et institutionnels, notamment la politique nationale en matière d'agriculture et d'élevage.

Changement climatique et pastoralisme

L'agriculture constitue la base vitale du Sud-Soudan. Il s'ensuit qu'en période d'adversité climatique, il y aura des pénuries alimentaires et la faim, les volumes

de poissons diminueront et la base des ressources forestières est menacée. Il y a une perte de pâturages, des pénuries d'eau et des conflits liés aux ressources entre les pasteurs et les communautés agricoles pour l'accès aux pâturages (PNUD, 2017). Une fois que ces facteurs entrent en jeu, ils interagissent et aggravent inévitablement les effets des problèmes et des défis auxquels sont confrontés les habitants des zones arides, tels que la pauvreté, l'insécurité des droits de propriété, la pandémie de VIH, l'augmentation de la population, la fragilité des États, les conflits armés et la dégradation de l'environnement (Magda Nassef et al., 2009).

Des études ont révélé que le pastoralisme fonctionne mieux dans un contexte de grande variabilité et d'imprévisibilité des précipitations que d'autres utilisations des terres basées sur les ressources naturelles dans les zones arides. Il présente l'avantage d'être mobile et donc plus sensible aux changements climatiques, comme l'agriculture, l'élevage intensif et le tourisme (Aaheim et Aasen, 2008). Le pastoralisme est important car les conditions climatiques deviennent plus variables et les autres moyens de subsistance sont susceptibles d'échouer (Kirkbride et Grahn, 2008). Cependant, les récentes inondations qui ont duré trois ans ont dévasté la réponse du Sud-Soudan au changement climatique. Le bétail a été perdu à cause de l'eau et des maladies, et la viande et le lait n'étaient pas disponibles pour combler le manque de nourriture. L'impact cumulatif de la mort du bétail et des inondations a lourdement pesé sur les moyens de subsistance traditionnels (Susan Martinez, 2021).

Quelle est la perception des pasteurs sur le changement climatique ? Les pasteurs, comme les agriculteurs, ont une compréhension naturelle de leur environnement, et les Sud-Soudanais ne font pas exception. Les rapports d'étude examinés ont noté que la perception du changement climatique par les pasteurs était en étroite harmonie avec les tendances climatiques depuis des générations. Les pasteurs connaissent la région, le terrain, les groupes ethniques, les tribus locales, les cultures tribales, les écosystèmes, le climat, la végétation, l'existence de risques et de maladies, et les ressources en eau (Ogal Sabil, 2015). La compréhension, l'appréciation et l'interprétation par les pasteurs des changements survenant dans leur environnement et la façon dont ils y répondent

constituent le socle de leur survie. Dans une étude, par exemple, les répondants étaient capables d'identifier une augmentation de la température et de la fréquence des sécheresses et des vents violents, ce qui signifie qu'ils sont conscients de leur situation et qu'ils disposent de mécanismes de réponse (Deng, 2017).

Coopération internationale ou régionale en faveur du pastoralisme

Le département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union africaine (UA) a produit une publication détaillée - Policy framework for Pastoralism in Africa (cadre politique pour le pastoralisme en Afrique), qui est surnommé le document politique phare de l'UA sur le pastoralisme. Il est entendu que ce cadre est la première initiative politique à l'échelle du continent conçue pour sécuriser, protéger et améliorer la vie, les moyens de subsistance et les droits des pasteurs africains. En outre, l'UA a également formulé la Stratégie de développement de l'élevage en Afrique 2015 - 2035, bien qu'elle se concentre sur la commercialisation de la production animale et la modernisation du système traditionnel de production animale pratiqué par les pasteurs (Union africaine, 2013).

Les politiques liées au pastoralisme élaborées par l'UA, l'IGAD et la CAE visent à relever les défis du pastoralisme en tant que système de production et de moyens de subsistance. Elles cherchent à promouvoir et à renforcer le pastoralisme en abordant la gouvernance des terres et des ressources naturelles, le contrôle et le commerce des maladies du bétail, la gestion des risques de catastrophe, le changement climatique et les conflits (UA 2017). Il existe l'initiative de l'IGAD pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI) pour la gestion des catastrophes, et la politique d'élevage de la CAE soutient principalement la modernisation. Ces politiques reconnaissent le pastoralisme et engagent les gouvernements à relever les défis qui sapent les moyens de subsistance pastoraux, et à développer les zones pastorales. Elles fournissent des points d'entrée pour engager les gouvernements dans la planification et l'action de développement dans les zones pastorales.

Ces politiques continentales et régionales sont destinées à catalyser la formulation et la mise en œuvre

de politiques et de lois favorables au pastoralisme dans les pays membres. Le cadre politique pour le pastoralisme en Afrique propose des mesures que les gouvernements doivent prendre et suggère même les arrangements nécessaires au niveau national pour garantir que le processus est bien informé et s'appuie sur les connaissances et les expériences des groupes de pasteurs, des communautés et de leurs institutions. Ces politiques soulignent également la nécessité d'un engagement de la société civile dans ces processus. Entre-temps, la Commission européenne soutient le pastoralisme comme l'un des moyens les plus efficaces et les plus écologiques de valoriser les terres arides et semi-arides. La Banque mondiale (2022) a approuvé un financement de 375 millions de dollars US pour soutenir les systèmes de production pastorale au Sahel par la mise en œuvre du deuxième Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, connu sous son acronyme français PRAPS-2 (Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel-Phase 2).

4. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport de profil a été préparé pour fournir à Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH de brèves informations sur l'état de l'agriculture et du pastoralisme à petite échelle au Sud-Soudan. Le profil a fourni un large contexte de l'importance stratégique de l'agro-pastoralisme dans le pays du point de vue des moyens de subsistance. Il souligne la contribution des petits exploitants agricoles et des éleveurs à la sécurité alimentaire nationale et régionale. Il indique que l'agropastoralisme est un système de subsistance écologiquement et socialement durable qui doit être jalousement protégé, soutenu et développé.

Elle a souligné que les petits éleveurs contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire de la population, en fournissant aux marchés locaux des aliments d'origine animale produits de manière durable. Elle a reconnu que l'agriculture et l'élevage sont de fortes complémentarités dans les moyens de subsistance des populations rurales du Sud-Soudan, et sont fondamentaux pour la sécurité alimentaire. Les petites exploitations agricoles intégrées sont par définition moins dépendantes des intrants externes et

plus résistantes à la variabilité climatique. L'étude a fait valoir que dans des environnements changeants, l'élevage à petite échelle et la mobilité par le pastoralisme sont un facteur d'atténuation des menaces du changement climatique (Policy Brief, VSF). L'étude apprécie en outre le rôle essentiel des institutions coutumières, qui possèdent une connaissance approfondie du climat hautement variable et imprévisible.

Les volumes de littérature examinés ont démontré la contribution économique significative des petits agriculteurs et des pasteurs au développement économique national. Les quelques recommandations ci-dessous suffiront à dresser ce profil :

- a) Le Sud-Soudan ne manque pas de lois, de politiques et de plans stratégiques pour le progrès national du secteur agricole. Le gouvernement devrait tenter une action délibérée pour mettre en œuvre une législation qui permettra d'augmenter la productivité de l'agriculture à petite échelle et de mieux gérer le pastoralisme.
- b) Les petits agriculteurs doivent être protégés en ce qui concerne leurs droits fonciers, la loi prévoyant que toutes les terres non enregistrées reviennent au gouvernement. Les droits des femmes à la terre et à la propriété devraient figurer en tête des priorités du gouvernement.
- c) Les agences internationales et régionales intensifient leurs efforts en vue de mettre en place des projets d'amélioration pour les petits agriculteurs et d'améliorer l'accès à l'information, à la science et à la technologie, à l'innovation et à la connaissance, qui sont essentiels pour le développement du secteur agricole.
- d) Le pays, en proie à des conflits, a besoin d'une stratégie sévère et progressive de gestion communautaire pour éradiquer les désordres courants qui affectent les communautés de pâturage, en particulier les escarmouches interethniques liées aux vols de bétail dans les zones de pâturage.

RÉFÉRENCES

De Haan, C. (ed.). 2016. Perspectives pour les moyens de subsistance basés sur l'élevage dans les zones arides d'Afrique. Études de la Banque mondiale. Washington, DC : Banque mondiale.

Charlton Doki, 2014 : Le Soudan du Sud, où le bétail est plus nombreux que la population et où l'environnement souffre : Inter Press Service News Agency,

Richard Trevor Wilson (2018) : L'élevage en République du Soudan : Politiques, production, problèmes et possibilités ; Projet : Le développement agricole en Afrique, 2018.

Warrap and Western Bahr El Ghazal, Environment Safeguarding & Climate Risk Assessment Conducted in Lakes, South Sudan ; Rapport soumis à World Vision, South Sudan, 2021.

Adrian Cullis, et. Al : Étude sur la compréhension de l'économie de l'élevage au Sud-Soudan ; Résultats de l'étude sur le terrain, 2021

The Contribution of Livestock to the South Sudan Economy ; Policy Brief, Inter African Bureau of Animal Resources, IGAD Center for Pastoral Areas & Livestock Development (ICPALD), African Union, 2016.

Hub ; Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2016 La Coalition internationale pour l'accès à la terre rejoint le Pastoralist Knowledge Hub ; Pastoralist Knowledge

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), 2022. Programme des droits fonciers des femmes pour le Sud-Soudan : The National Women's Land Rights Agenda for South Sudan ; Peace Prosperity and Regional Integration ;

ONU Femmes Afrique, 2020. The Role of Rural Women in South Sudan to Economic Recovery in the face of Covid-19 :

Magda Nassef, Simon Anderson et Ced Hesse, 2019 : Pastoralisme et changement

climatique - Permettre la capacité d'adaptation ; Projet régional de plaidoyer pour les moyens de subsistance pastoraux ; Humanitarian Policy Group, avril 2009.

USAID, 2015 : Engager les jeunes dans l'agriculture pour le projet Feed the Future South Sudan Food, Agribusiness, and Rural Markets (Farm)II Project the Future ;

Roz Price et Anna Ornert, 2017 : Les jeunes au Soudan du Sud : moyens de subsistance et conflit : Connaissances, preuves et apprentissage pour le développement (K4D) ; Institut d'études sur le développement et Future Seed,

IGAD, 2022 : Soudan du Sud - Profil de pays de la gouvernance foncière ; évaluation du cadre de la gouvernance foncière, formation et recherche des institutions de gouvernance foncière ; gouvernance foncière dans la région IGAD ;

Jean-Luc Stalon, 2017 : Confronter le changement climatique au Soudan du Sud ; African Voices for Climate Action, Road to COP27 Series of African Women Thought Leaders ;

OIT, 2017 : Travail des enfants et éducation dans les communautés pastorales du Soudan du Sud : Rapport, <https://www.ilo.org/ipecinfor/product>, 2017.

Richard Hatfield et Jonathan Davies, 2006 : Global Review of the Economics of Pastoralism ; Article, Initiative mondiale pour un pastoralisme durable.

Union africaine, 2010 : Cadre politique pour le pastoralisme en Afrique : Protéger et améliorer la vie, les moyens de subsistance et les droits des communautés pastorales : Département de l'économie rurale et de l'agriculture ;

Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, 2017 : Pastoralisme, politique et droit dans les régions de la CAE et de l'IGAD (Communauté d'Afrique de l'Est & Autorité intergouvernementale pour le développement régions) ; rapport de synthèse, 2017.

David K. Deng, 2017 : Conclusions du cadre d'évaluation de la gouvernance foncière (LGAF) ;

rapport de synthèse du Soudan du Sud, Société
juridique du Soudan du Sud,

***Abate A.L. 2006 : Livestock Production
Challenges in the Rangelands Ecosystem of
South Sudan***, document présenté lors de l'atelier
sur le plan de gestion environnementale pour le
Soudan post-conflit, Juba, Sud-Soudan,